



Ecole maternelle Maintenon

17, rue Taillade - 92700 COLOMBES - Tél : 01 47 86 02 59 - Courriel : 0921694s@ac-versailles.fr

Compte-rendu du conseil d'école 4 mars 2014

Ecole & Centre de loisirs

Mme Chauvat (directrice)
Mme Khachatryan (enseignante)
Mme Walter (enseignante)
M. Seyer (enseignant)
Mme Arnaudin (enseignante)
Mme Gantier (enseignante)
Mme Lemoine (enseignante)
Mme Chiab (enseignante)
Mme Junchat (enseignante)
Mme Fol (enseignante)
Mme Lorain (enseignante)
Mme Blaizot (responsable du centre de loisirs)

Représentants des parents d'élèves

Mme Jamet (UPIC)
Mme Sordet (UPIC)
Mme Pierron (UPIC)
M. Mateus (UPIC)
M. Chevallier (UPIC)

Municipalité et IA

Mme Choquet (conseillère municipale)
Mme Dournes (Direction de l'Enfance)
Mme Haker (DDEN)

1) RYTHMES SCOLAIRES

Mme Dournes nous annonce que la prochaine réunion du Comité de Suivi est prévue le jeudi 6 mars 2014. C'est lors de cette rencontre que devraient être prises les décisions concernant la future organisation et analyse des besoins ; celle-ci fera l'objet d'un courrier envoyé aux familles. Un appel à candidature sera fait auprès des enseignants volontaires et un appel à projet auprès des associations et de certains services municipaux, comme la coulée verte par exemple. Les candidatures seront lancées dans les prochaines semaines (début avril).

Les temps scolaires sont déterminés mais les dispositifs finaux seront propres à chaque école, en fonction des intervenants choisis (quelle place pour l'APC, par exemple). Les grands thèmes énoncés dans les questionnaires remis aux parents devront être présents. Suite à un sondage effectué dans certaines écoles de Colombes, il devrait y avoir un taux de fréquentation des enfants avoisinant les 90 %.

2) TEMPS PÉRISCOLAIRE

Amélie Blaizot est la nouvelle responsable de l'accueil de loisirs depuis le lundi 4 mars 2014. Elle était présente sur la structure l'année dernière et connaît bien les locaux.

Elle est en phase d'observation lors de cette première semaine et commence la mise en place progressive d'une nouvelle organisation qui s'appuiera sur celle de l'an dernier qui fonctionnait très bien (avec 2 classes en plus).

L'équipe d'animation est renforcée (départ d'un animateur et arrivée de 3 nouveaux), soit : 6 animateurs pour l'accueil du matin, 14 le midi et 11 pour le goûter.

Lors de l'accueil du soir, le retour au centre se fera à 18h15 ce qui laissera aux enfants le temps de finir leurs activités. Pour des questions pratiques, les vêtements seront placés sur des portemanteaux mobiles, ce qui devrait permettre d'éviter les oublis.

Le souhait émis par les membres de l'UPIC d'implanter l'ensemble du Centre de Loisirs au sein même de l'école à la rentrée 2014 sera examiné en concertation avec la nouvelle équipe du Centre et l'équipe enseignante qui donneront leur réponse dès que sera arrêté le dispositif du PEDT.

3) HORAIRES DE L'ÉCOLE

Plus aucune dérogation n'est accordée depuis le début du mois de janvier. Les horaires de l'école sont donc 8h50-12h et 13h20-16h30. Les enseignants feront en sorte que les enfants soient prêts aux heures de sorties.

4) LIVRETS D'ÉVALUATION

Une nouvelle version, simplifiée dans sa forme, sera remise aux familles d'enfants de petite section. Les moyennes et grandes sections garderont les livrets commencés les années précédentes.

5) ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES

L'équipe enseignante a choisi de garder ce temps pour les élèves ayant des difficultés scolaires. L'APC a lieu 2 fois par semaine : les mardis et jeudis de 8h20 à 8h50. 44 élèves sont inscrits pour cette période (15 PS, 14 MS et 15 GS). Seuls 12 d'entre eux vont aux deux séances. Nous remarquons que les enfants sont assidus mais regrettons tout de même un manque de ponctualité de la part de certains parents qui arrivent parfois à 8h30-35.

6) COOPÉRATIVE

Le solde est de 2300 euros à ce jour.

Les dépenses :

Nous avons, depuis le début de l'année, accordé deux régies de 100 et 150 euros à chaque classe afin de leur permettre d'acquérir le matériel nécessaire aux apprentissages effectués dans chaque classe. Une troisième est prévue d'ici la fin de l'année. Nous avons acheté des fichiers pédagogiques en relation avec le projet d'école (EPS et Langage), les sapins et décorations de Noël. Une sortie pour chaque classe est payée par la coopérative générale (cité des enfants cl1 et 2, cueillette cl 3 et 4, musée du Quai Branly cl 8 et 9, spectacle à la MJC cl 10, cl 5-6-7 aquarium). Une participation était également prévue pour les projets culturels de proximité des classes 2 et 10.

Les recettes :

Dons des parents (octobre et mars)

Photos individuelles (novembre) et photo collective (29 avril)

Fête de l'école (14 juin 2014)

7) POINT SUR LES TRAVAUX

Réalisés à ce jour :

Grillages dans la cour, jeux à bascules, sonnerie d'accès à l'école et dans la cour, éclairage extérieur, répondeur téléphonique, nouveau lave-vaisselle.

En attente :

Rampes d'escalier à modifier, installation d'une cabane à vélo et réalisation de marquages au sol (type marelle) à faire valider par le cahier des école prévu au mois de mars, panneau dans la cour pour la réalisation d'une fresque.

8) ÉVÉNEMENTS 2^e SEMESTRE

Pour les GS, deux intervenants : un en gymnastique (tous les mardis jusqu'au 31 mai) et une personne de l'association « Lire et faire lire » qui prend des petits groupes d'enfants et les emmène écouter une histoire dans la bibliothèque de l'école.

Les classes de PS1 et 2 vont à la cité des enfants le vendredi 21 mars et à un spectacle « Serena Fisseau » à la MJC de Colombes le lundi 7 avril.

Les classes de PS3 et 4 iront à la cueillette des fraises au mois de juin.

Grandes dates :

L'école fait son Carnaval le mardi 25 mars matin. Tous les enfants sortiront jusqu'à l'école élémentaire Maintenon avec le masque réalisé en classe.

La fête de l'école aura lieu vendredi 13 juin à partir de 18h.

L'école sera à priori fermée le vendredi de l'ascension (30 mai). La journée d'école sera rattrapée le mercredi 28 mai, mais cela reste à confirmer.

9) QUESTIONS DIVERSES

Au vu des 1^{ères} inscriptions auprès des services de la mairie, les prévisions d'effectifs sont pour la prochaine rentrée scolaire :

- PS : 80
- MS : 93
- GS : 78

Soit un total de 251 élèves (10 élèves de moins par rapport à cette année).

Les représentants des parents d'élèves informent qu'une commission de sécurité sera effectuée en juin 2014 et qu'ils seront invités à faire la visite de l'école avec la commission.

Un exercice incendie (seuls les enseignants étaient prévenus) a été effectué le lundi 3 mars. L'évacuation de l'ensemble des personnes présentes dans l'école s'est déroulée dans de bonne condition et en 3 mn !

Les parents d'élèves attendent un courrier du maire dans les jours à venir suite à leur réunion avec celui-ci et quant aux craintes sur le bâtiment de l'école et sur les travaux prévus pour le retour de l'école rue des Glycines.

Les représentants des parents d'élèves renouvellent leur demande concernant la sécurité aux abords de l'école, à savoir :

- La pose d'une barrière de protection du côté de la sortie rue Desmont-Dupont prévue dans les 3 semaines, suite au rendez-vous du 18 février dernier avec un responsable de voirie.
- La pose d'un ralentisseur boulevard Gambetta (côté Bd de Valmy).
- L'installation ou la modification du panneau signalant la présence plus visible de l'école.

La date du prochain conseil d'école sera communiquée dans les prochains jours (initialement prévue le 13/06, jour de la fête d'école).